

## Visite d'une délégation de la Commission de l'administration publique du Landtag de Bavière

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Bavière (DANRBA)

Montréal, Québec

Le 16 mai 2023

### Délégation québécoise

- M. Sébastien Schneeberger (Drummond-Bois-Francs), vice-président de la DANRBA
- M. André Albert Morin (L'Acadie), vice-président de la DANRBA
- M<sup>me</sup> Alice Abou-Khalil (Fabre)
- M<sup>me</sup> Michelle Setlakwe (Mont-Royal-Outremont)
- Cheffe du protocole de l'Assemblée nationale
- Chef d'équipe des affaires multilatérales et de la coopération

### Contexte

Une délégation de treize parlementaires membres de la Commission de l'administration publique du Landtag de Bavière s'est rendue au Québec afin de s'enquérir des derniers développements et des bonnes pratiques en matière de cybersécurité et de transformation numérique au sein de l'État québécois. La délégation était également accompagnée de cinq fonctionnaires et du représentant de la Bavière au Québec.

L'Assemblée nationale a donc été sollicitée afin d'organiser un repas et une séance de travail en compagnie des quatre parlementaires québécois évoqués plus haut.

## Objectifs et résultats

### Échanger sur les principaux défis et enjeux entourant la transformation numérique et la cybersécurité au Québec et en Bavière

- D'entrée de jeu, les parlementaires québécois ont témoigné de l'expérience vécue en lien avec les principales réformes visant le virage numérique de l'État québécois. Ils ont tenu à mettre en évidence certains éléments, dont le fait qu'elles nécessitent souvent beaucoup plus de temps que prévu. Ils ont également abordé la question de la numérisation des services de justice, ainsi que de la gestion et de la divulgation de la preuve en matière criminelle et pénale.
- Les parlementaires québécois ont pu répondre à de nombreuses questions posées par la délégation bavaroise, notamment en ce qui a trait à la numérisation des secteurs de la santé et de l'éducation au Québec. Les parlementaires québécois ont présenté les grandes lignes de diverses réformes entamées au sein de l'État québécois, dont le projet de loi 3 portant sur le dossier de santé unique. Cette loi, adoptée le 29 mars 2023, vise à établir des normes de sécurité les plus strictes en matière de protection des données dans le domaine de la santé, mais aussi à optimiser leur utilisation et à améliorer la qualité des services offerts à la population en simplifiant la circulation de tels renseignements. À cet effet, l'importance que les ministères et organismes évitent de travailler en silo a été soulignée.
- Les parlementaires québécois ont également mentionné les défis en matière de connexion des régions éloignées à Internet haute vitesse, défis qui ont été rapidement constatés lors de la pandémie de COVID-19. Depuis, le gouvernement du Québec a mis en place en 2021 « l'Opération haute vitesse », laquelle vise à procurer une meilleure couverture des services d'Internet à haute vitesse en région.
- Les membres des deux délégations ont par la suite échangé sur la protection des données et sur les bonnes pratiques à adopter en la matière comme la bonne classification des données sur les serveurs et leur fragmentation. Par ailleurs, les parlementaires québécois ont évoqué les nombreux défis entourant la biométrie et la protection des renseignements personnels prévus par la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels dans le secteur privé*. L'objectif principal de cette loi vise à protéger la population québécoise en responsabilisant les entreprises quant aux informations personnelles qu'elles détiennent. Par ailleurs, des échanges ont également porté sur la fuite de données chez Desjardins, notamment sur le fait que ces brèches peuvent souvent provenir de l'interne. Mentionnons aussi que les parlementaires québécois ont évoqué l'importance de partager les expériences relatives à ces fuites entre entreprises, municipalités, ministères et organismes. Enfin, la délégation québécoise a affirmé l'importance d'assurer une formation continue en matière de cybersécurité au sein des organisations.

## Discuter des enjeux relatifs à l'intelligence artificielle au Québec et en Bavière

- Les parlementaires québécois et bavaois ont tenu des discussions ouvertes sur l'intelligence artificielle. À cet égard, la délégation québécoise a souligné des nombreux défis relatifs au déploiement de l'intelligence artificielle, telle que l'intégrité des données et les nombreuses craintes récentes en la matière. Les parlementaires québécois ont aussi brièvement abordé la Stratégie québécoise d'intégration de l'intelligence artificielle dans l'administration publique 2021-2026, plus précisément ses cinq principes fondateurs, soit :
  1. L'amélioration des services aux citoyens et la performance de l'administration publique guident les actions en matière d'intelligence artificielle;
  2. Le respect et l'accompagnement des employés de l'État sont au coeur des priorités;
  3. L'équité et le respect de la vie privée ne peuvent être compromis;
  4. La prise de décision demeure sous la responsabilité du personnel de l'État;
  5. L'administration publique prend appui sur le génie québécois en intelligence artificielle et entretient des liens forts avec l'écosystème.
- Par ailleurs, les parlementaires québécois ont évoqué l'enjeu de l'expertise interne à développer au sein des organisations dans un contexte de rareté de la main-d'œuvre. À ce sujet, ils ont souligné que cet aspect représente un véritable défi et est à la base de la performance des organisations en matière de protection des données et d'intégration de l'intelligence artificielle. Notons aussi que ce manque d'expertise constitue un frein au virage numérique de nombreuses entreprises au Québec.

## Statistiques

13 parlementaires  
bavaois rencontrés

## Dépenses

Transport	305,00 \$
Restauration	3 225,00 \$
Hébergement	\$
Interprétation	800,00 \$
Divers	949,00 \$
<b>TOTAL</b>	<b>5 279,00 \$</b>